



Monsieur Laurent FABIUS

Ministre des Affaires Etrangères et du Développement International

Président de la COP 21

37, quai d'Orsay

75700 Paris SP 07

Monsieur le Ministre d'Etat,

L'an dernier déjà, un groupe informel d'associations de Grands-Parents inquiets des questions climatiques et de conservation de la planète avait exprimé ses préoccupations face au blocage des négociations sur le climat auprès du Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique. Celles-ci sont partagées par un nombre croissant de Grands-Parents du monde entier. Ceux-ci s'organisent pour suivre l'évolution du débat international qui doit aboutir à l'adoption de mesures correctrices au niveau mondial afin que nous puissions transmettre à nos petits-enfants une terre « à vivre » dans des conditions durables et équitables.

Nous sommes conscients de la responsabilité qui vous incombe, en tant que président de la COP 21, de donner une impulsion décisive aux travaux internationaux pour que la Conférence de Paris soit un succès. Nous nous réjouissons des déclarations fermes qui ont été faites aussi bien par Monsieur le Président de la République que par vous-mêmes en concertation avec la Chancelière et Madame la Ministre de l'environnement Allemandes, pour que la communauté internationale s'engage toute entière dans une réduction des émissions de gaz à effet de serre, pour une limitation à 2 degrés du réchauffement climatique et en vue d'une décarbonisation de l'économie mondiale au cours du siècle.

Le récent sommet du G7 a adopté une déclaration encourageante sur le changement climatique, qui reprend les grandes lignes énoncées ci-dessus. Toutefois, nous remarquons que les textes adoptés résultent de compromis qui pourraient permettre des échappatoires et que le « document de travail » en vue de la COP21 juxtapose des propositions contradictoires qui restent à trancher.

A part une certaine bonne volonté du concert international, on doit donc reconnaître qu'à ce jour, les grandes lignes d'un accord substantiel ne sont pas acquises. Pourtant un tel accord est indispensable afin de délivrer la planète et les générations futures de la menace de troubles climatiques graves et irréversibles.

De nombreuses réunions formelles et informelles, en cercles restreints ou au niveau de l'ONU vont se succéder jusqu'à l'ouverture de la COP 21 de Paris. Celle-ci ne pourra être couronnée de succès que si des progrès substantiels sont obtenus à chaque étape afin que cette enceinte de haut niveau n'ait plus qu'à trancher quelques points importants dans une architecture déjà solide.

Tous les pays, grands et petits, y compris ceux où nos associations sont actives, peuvent et doivent participer à cet effort commun. Nous sommes en contact avec nos responsables nationaux pour les y inciter et leur rappeler leurs engagements de principe.

Monsieur le Ministre, vous aurez des alliés, au niveau de la société civile et des Etats, dans la recherche de cet accord dont la mise en œuvre doit restaurer l'écosystème au bénéfice de tous. L'association française, les associations européennes et nord-américaines de grands-parents dont plusieurs s'adresseront directement à vous, suivront attentivement la progression des négociations.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

le 8 juillet 2015



Estelle Le Touzé

Au nom de

- Jean-Claude Lalou & Laurence Martin - Grands Parents pour le Climat Suisse,
- Thérèse Snoy & Jean-Michel Corre - Grands Parents pour le Climat Belgique
- Philippe Girardin & Estelle Le Touzé - Grands Parents pour le Climat France

Copie à

- Madame Ségolène ROYAL, Ministre du développement durable
- Monsieur Nicolas HULOT, Envoyé spécial du Président de la République française pour la protection de la planète